

Chère candidate, cher candidat,

À l'approche des élections municipales de 2026, Stand With Ukraine souhaite interpellier l'ensemble des candidates et candidats aux responsabilités municipales sur le rôle essentiel que peuvent jouer les collectivités locales françaises dans le soutien durable à l'Ukraine.

Dès les premières heures de l'invasion à grande échelle du 24 février 2022, un très grand nombre de communes françaises ont fait preuve d'une immense solidarité. Partout sur le territoire, des municipalités ont organisé l'accueil de réfugiées et réfugiés ukrainiens, coordonné des collectes d'aide humanitaire, mis à disposition des locaux municipaux, affiché le drapeau ukrainien sur les mairies, et soutenu ou organisé des événements culturels et citoyens en lien avec des associations locales engagées aux côtés de l'Ukraine.

Cette mobilisation exemplaire a démontré la capacité des communes françaises à agir rapidement, concrètement et humainement face à une crise majeure. Aujourd'hui, alors que la guerre dure depuis plus de quatre ans, il apparaît essentiel de renforcer encore ce soutien et surtout de l'inscrire dans la durée, à travers des coopérations structurées, pérennes et ancrées dans le dialogue entre collectivités.

Depuis 2022, de nombreuses villes ukrainiennes sont confrontées à des défis majeurs : continuité des services publics, accueil de populations déplacées, reconstruction des infrastructures locales, maintien de la vie culturelle et démocratique, dans un contexte marqué par des attaques répétées contre les infrastructures civiles, des coupures d'électricité et de chauffage, et une crise énergétique durable. Dans ce contexte, les coopérations municipales internationales constituent un levier concret, pragmatique et immédiatement opérationnel. En Ukraine, pour de nombreuses petites villes, le simple fait d'initier des échanges avec une commune européenne, et notamment française, de taille comparable constitue déjà un soutien essentiel : cela permet de rompre l'isolement, de se sentir reconnu et accompagné, et d'apporter un appui moral précieux aux équipes municipales et aux habitants.

Les communes françaises disposent d'une longue tradition de coopération décentralisée, reconnue et structurée. Ces partenariats permettent d'agir de manière ciblée, en lien direct avec les besoins exprimés par les autorités locales ukrainiennes.

Afin de contribuer à cette dynamique, nous joignons à ce courrier une charte d'engagement en sept points, que nous proposons aux candidates et candidats de signer. Cette charte vise à formaliser un engagement clair, volontaire et non partisan en faveur du développement de coopérations durables entre les communes françaises et des villes ukrainiennes.

Concrètement, ces coopérations peuvent prendre des formes diverses, adaptées à la taille et aux moyens de chaque collectivité :

- échanges de bonnes pratiques en matière de services publics locaux ;
- coopérations culturelles, éducatives ou sociales ;
- appui technique (urbanisme, eau, énergie, déchets, équipements publics) ;
- mobilisation de la société civile locale autour de projets solidaires et durables.

Alors que la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine se prolonge, ses conséquences dépassent largement les frontières ukrainiennes. Ce conflit s'inscrit dans une stratégie de guerre hybride qui affecte l'ensemble du continent européen, faisant peser des menaces durables sur la paix, la sécurité énergétique, et la stabilité démocratique, notamment à travers des campagnes de désinformation et des tentatives d'ingérence dans les processus électoraux.

Nous publierons, avant le scrutin, la liste des candidats ayant répondu à cette démarche, ainsi que la nature de leur engagement.

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à cette initiative et restons à votre disposition pour tout échange ou information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.